

Inf'Auzouville

Foire à Tout et Fête du 15 août





RAM : Relais Assistantes Maternelles

pyRAMide

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s itinérant *pyRAMide* a ouvert ses portes le 1er octobre à Martainville, dans les locaux de la communauté de communes.

C'est un service public gratuit destiné:

- À tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s de la communauté de communes qui souhaitent y venir et participer aux ateliers proposés par l'animatrice.
- Aux parents qui recherchent un(e) assistant(e) maternel(le)
- À ceux qui en emploient un(e) et souhaitent obtenir des renseignements.
- Aux professionnels de la petite enfance.

Vous pouvez joindre Madame Zaïna Descamps, animatrice du relais

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

Le mercredi de 9h 30 à 12h

Au 02 35 23 92 33

Par mail : ram.martainville@orange.fr



SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le technicien du SPANC est intervenu sur chacune des habitations de la commune pour effectuer le diagnostic de son système d'assainissement autonome. Il a ensuite adressé le rapport de sa visite et le classement de l'installation au propriétaire de terrain.

Depuis 2008, par courrier, la communauté de communes du Plateau de Martainville, a sollicité les usagers dont l'assainissement était classé « non-conforme avec risque sanitaire » pour réhabiliter leur installation.

Désormais aucun autre courrier de ce type ne sera envoyé aux propriétaires et ce sera à vous personnellement de faire la demande de réhabilitation auprès du service public d'assainissement non collectif.

Si votre fosse toutes eaux a besoin d'être vidangée, vous pouvez solliciter le SPANC qui fera passer le prestataire de service avec qui il a passé le marché. Il vous en coûtera la somme de 137.59 € TTC pour la vidange d'une fosse de 3000 l sur une installation non réhabilitée ou 112.57 € TTC sur une installation réhabilitée.

Renseignements auprès de Madame Nayener

tel: 02 35 23 13 37



Délibération du conseil municipal

conseils des 28 juin et 28 septembre 2012

Réserve communale, appel d'offres :

Après analyse, le conseil valide l'appel d'offres pour la réserve communale portant sur 7 lots a donné le résultat suivant :

Lot 1 gros oeuvre, entreprise Heudebourg, montant	31 679.86 € HT
Lot 2 charpente, entreprise Prévost, montant	4 170.90 € HT
Lot 3 couverture étanchéité, entreprise Avenel, montant	11 313.86 € HT
Lot 4 menuiseries extérieures, entreprise JPR, montant	5 211.42 € HT
Lot 5 menuiseries intérieures, cloisons, entreprise JPR, montant	14 660.64 € HT
Lot 6 électricité, entreprise Scae, montant	2 670.00 € HT
Lot 7 peinture – finitions, entreprise Morin, montant	3 946.86 € HT
Soit un total de	73 653.54 € HT

Adhésion à l'Agence Technique Départementale de Seine Maritime (ATD)

L'Agence a pour objet d'apporter aux communes de moins de 5000 habitants, l'information et l'assistance d'ordre technique, juridique ou financier dans les domaines en relation avec la gestion locale. Elle a vocation de réaliser des études, des recherches pour atteindre cet objectif. La cotisation est de 0.50 € par habitant.

Le Conseil municipal s'interroge sur le fonds de l'assistance technique, juridique ou financier et sur la forme de l'assistance (individuelle ou collective).

Le Conseil municipal approuve les statuts, accepte d'adhérer (9 oui et 1 abstention) pour l'année 2013 et de verser la cotisation déterminée par les statuts.

CAUE, résultat de l'étude de faisabilité du groupe scolaire :

Une étude sommaire, non chiffrée a été établie pour étudier les dysfonctionnements du groupe scolaire. Deux scénarios ont été envisagés :

- Amélioration de l'existant avec extension
- Construction d'un nouveau groupe scolaire.

Chaque scénario est analysé à travers un tableau des avantages et inconvénients.

Le CAUE propose que nous fassions effectuer une étude globale et chiffrée tenant compte du devenir des bâtiments communaux, de l'aménagement du centre village, de l'environnement de l'école... Le coût estimatif d'une telle étude serait de l'ordre de 20 à 30 000.00 €.

Conjointement à cette étude sur le groupe scolaire, un diagnostic du patrimoine communal doit être réalisé.

Il faut non seulement lister sur l'ensemble des bâtiments, les travaux et les projets mais aussi étudier leur faisabilité et les évaluer pour définir les priorités et le devenir des bâtiments.

La commission patrimoine sera composée de :

M.Pillon, Mme Jégat, M.Guyomard, M.Durin, M.Nave, Mme Hunkeler, Mme Mabire, Mme Béton
Une première réunion de travail est prévue le mardi 9 octobre à 9h30.

Transfert des réseaux de distribution d'électricité en milieu rural :

M.Guyomard expose que depuis le 1^{ier} juin 2012 les syndicats d'électrification primaires ont transféré la compétence « maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification » au Syndicat Départemental d'Energie de la Seine Maritime (SDE76). Afin de faciliter le transfert, une délibération doit être prise par chaque commune membre des syndicats d'électrification afin d'autoriser le transfert direct en pleine propriété et à titre gratuit des réseaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

- accepte le transfert direct en pleine propriété et à titre gratuit, des réseaux d'électrification : extension, renforcement et effacement, du SIERG vers le SDE 76 ainsi que le transfert des emprunts ayant servi à financer les travaux d'électrification
- accepte le transfert direct, en pleine propriété et à titre gratuit, des travaux inopinés de renforcement et d'extension (y compris les tarifs jaunes)
- prend note que ce transfert en pleine propriété et à titre gratuit ne pourra intervenir au profit du SDE 76 que si l'ensemble des communes membres du SIERG donne son accord sur ce mode opératoire

Eclairage public, rue du Château :

M.Guyomard expose que le Syndicat d'Electrification va étudier les possibilités d'éclairage public pour la rue du Château. L'enfouissement du réseau basse tension sur cette portion sera une priorité avec l'implantation de candélabres.

L'option énergie solaire n'est pas adaptée pour un éclairage public dont les plages horaires d'allumage sont trop longues et la réserve d'énergie insuffisante.

Questions diverses :

-L'entreprise Serdobbel a effectué les travaux de réparation du clocher de l'église et l'engin élévateur utilisé pour cette intervention a endommagé le parvis. Le représentant de l'entreprise a déclaré que son assurance prendrait en charge les réparations et qu'il contacterait l'entreprise Minéral Service afin d'établir un devis de remise en état.

-Le courrier envoyé le 10 avril concernant le débit internet et les incidents de réception n'a pas reçu de réponse. Nous nous proposons de contacter l' élu du conseil général responsable de cette question.

-Mme Mazire propose que la communauté de Communes recense et diffuse sur l'ensemble de son territoire, toutes les activités sportives et culturelles qui s'y pratiquent.

-M.Nave souhaite que nous fassions remonter nos reproches au Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIAEPAC) quant aux coupures programmées qu'il effectue sans prévenir les usagers lors des travaux d'entretien. Les mêmes remarques seront adressés à la Communauté de Communes qui n'a prévenu ni les habitants ni la société de transports en commun, des travaux qu'elle effectuait dans le cadre du programme de voirie. Une demande de planification de travaux sera demandée au prochain programme afin d'éviter ces désagréments.

-Des miroirs vont être posés au stop de la rue des Lesques et de la rue du Petit Bois afin de faciliter et sécuriser la circulation des bus et des usagers

HALTE AU(X) FEU(X) !!!!!

Comme chaque été, nous avons pu voir « fleurir » au gré de belles journées ensoleillées, de nombreux feux de déchets verts... Pratique rigoureusement interdite par la réglementation, quoique parfois tolérée par d'indulgents voisins...

Cependant, certains de nos concitoyens se croient au dessus des lois et abusent de cette pratique à longueur de journée quand tout le voisinage souhaite profiter de son jardin ou profiter du beau soleil pour faire sécher son linge en extérieur.

Nous rappelons qu'en plus des déchetteries « officielles » de la CREA (Boos, Darnéral...), la commune dispose une décharge « verte » ouverte aux habitants chaque samedi...

De plus, il existe de nombreux moyens pour réduire la quantité de ses déchets en pratiquant le compostage pour une partie ou bien en broyant ses végétaux pour pailler ou amender les parcelles végétales du jardin.

Notre commune dispose d'un cadre de vie agréable,
RESPECTONS-LE !!!



Mais aussi, pour y arriver pleinement, n'oublions pas de rentrer nos containers poubelles après chaque passage du camion

ACCÈS À LA DÉCHARGE

Merci de respecter la sécurité des riverains de la décharge en adoptant une conduite calme et une vitesse raisonnable dans la sente y accédant !!!!

BIBLIOTHEQUE

Accueil du public le :

Mardi	16h45 – 18h00
Mercredi	17h00 – 18h00
Vendredi	16h45 – 18h00
Samedi	10h30 – 12h15

Accueil des élèves scolarisés à Auzouville et Martainville-Epreville le Vendredi 14h00 – 16h30 pour des activités autour des livres

Accueil des tout-petits (0 à 3 ans) chaque dernier samedi du mois. Au cours de ces séances, **les Bébés Lecteurs** découvrent les livres et les histoires auprès de personnes bénévoles.

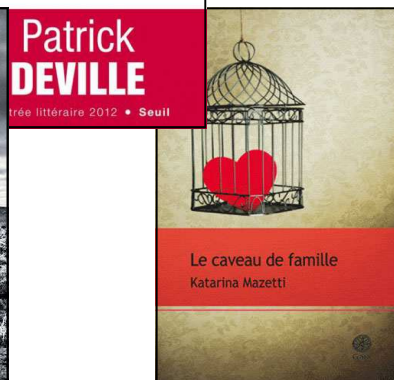
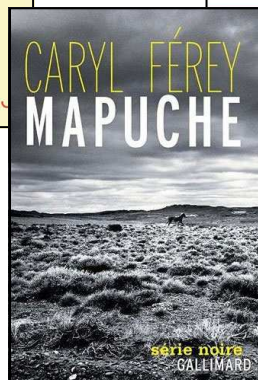
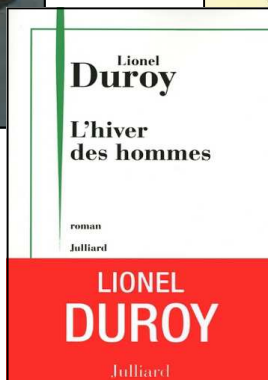
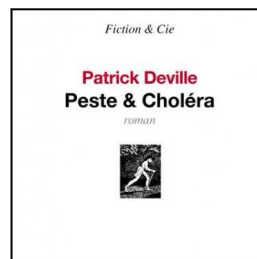
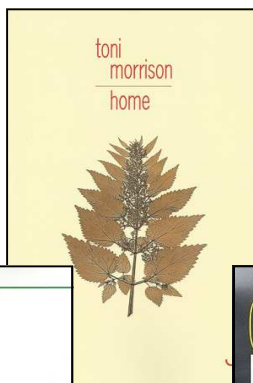
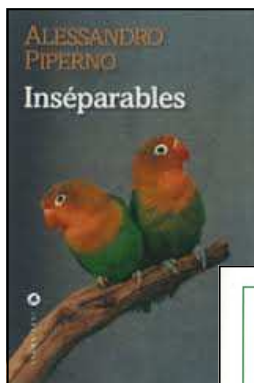


Le samedi 13 octobre à 15h30 à la salle de la **cantine scolaire** une **Séance de Contes** est proposée aux enfants à partir de 6 ans.

Le prochain **Thé Lecture** se déroulera le **samedi 20 octobre à 16h** chez **Mme Pelée** (responsable de la bibliothèque de Servaville-Salmonville). Le thème retenu est « **Les auteurs venus du Nord** ». Pour faire découvrir un livre (ou un auteur), ou pour repartir avec des idées de lecture, vous êtes les bienvenus, et il n'y a pas besoin de s'inscrire au préalable !!

Toute l'équipe de bénévoles vous attend. L'inscription est gratuite et le choix est assez vaste pour une petite commune comme la notre :

Roman, Roman policier, Science Fiction, Roman Jeunes, Roman Enfants, BD Adultes, BD Enfants, Cuisine, Jardin, Animaux, Sciences et Techniques, Philosophie, Psychologie, Mythologie, Religions, Photographie, Peinture, Arts, Sports et Loisirs, Bricolage, Poésie, Théâtre, Contes, Vie en société, Langage, Droit, Histoire, Géographie, Voyages, Album Jeunes, Album Tous Petits, Normandie, ...



SECTION KARATÉ KYOKUSHIN (ASAR)

Au club de karaté, les cours ont repris. A ce jour, environ 50 adhérents se répartissent entre les cours de Body Karaté, les cours enfants et adultes en Karaté Kyokushin.

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre pour partager notre passion et notre art.

Renseignements au 06 64 29 42 48 et sur notre site :

<http://kyokuauzouville.club.sportsregions.fr/>



Nos plus jeunes demoiselles au club : grâce et efficacité!!!



Body Karaté : cocktail de karaté, cardio et musique



Travail des coups de pied.

ASSOCIATION SPORTIVE D'AUZOUVILLE SUR RY
KARATE KYOKUSHIN

HORAIRES :

KARATÉ KYOKUSHIN enfants :
le mardi de 18h00 à 19H00

KARATÉ KYOKUSHIN adultes :
le mardi de 19H00 à 20h45
le jeudi de 19h00 à 20h30

BODY KARATÉ : le lundi de 20h00 à 21h00
Le Body Karaté est une discipline en musique entre fitness et techniques de karaté .

SELF-DÉFENSE : le jeudi de 20h30 à 21h30.

Inscription sur place
Salle polyvalente d'Auzouville
le mardi 4 septembre 2012
de 18 à 19h30.

Renseignements :
06-64-29-42-48
<http://kyokuauzouville.club.sportsregions.fr>

AFFILIATION FFKARATE, FKOK ET KWF.
INSTRUCTEUR DIPLÔMÉ, 3^{ÈME} DAN FFK, SHODAN KWF, CEINTURE NOIRE JUDO-JUJITSU, ARBITRE NATIONAL COMBAT.



Echauffement avec les enfants.

Agenda

Dimanche 28 octobre :	Randonnée gourmande	(Association du Four à Pain)
Dimanche 4 novembre :	Spectacle des Bons Amis	(Club des Bons Amis)
Lundi 11 novembre :	Commémoration de l'Armistice	(Anciens Combattants)
Samedi 17 novembre :	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
Samedi 15 décembre :	Noël des Enfants	(Animation village, municipalité+bénévoles)

Etat Civil

Naissances :

Tilian Boulangé	le 02 mai 2012
Capucine Henry-Villers	le 01 juillet 2012
Warren Pérignon	le 10 juillet 2012
William Pérignon	le 10 juillet 2012
Matthis Béché	le 21 juillet 2012
Zoé Cavé-Tchao	le 21 juillet 2012

Mariages :

Pierre Chighini et Angèle Plaut	le 05 mai 2012
Jean-Michel Onno et Laurence Peltier	le 26 mai 2012
Jean-Charles Couture et Sophie Sassiati	le 26 mai 2012
Guillaume Leboeuf et Julie Hégo	le 23 juin 2012
Sylvain Masson et Marie-Line Malandain	le 18 août 2012

Décès :

Colette Guérard épouse Dusanter	le 19 mai 2012
Brigitte Mabire épouse Brard	le 27 juillet 2012
Geneviève Lefebvre épouse Bréant	le 28 août 2012

SOIRÉE CABARET

Le 16 mars prochain, une soirée caritative est organisée au profit de l'association Rêves (qui réalisent les rêves des enfants malades hospitalisés).

Un groupe de bénévoles vous proposera une soirée cabaret pour passer un agréable moment tout en faisant une bonne action.

Si vous souhaitez participer à cette action (danse, sketch, chant, magie, musique, ou aider pour le service en salle), contactez Jocelyne FRESSARD (jocelyne.fressard@yahoo.fr) ou rendez vous à la prochaine réunion le mardi 27 novembre à 20H30 à la salle du conseil d'Auzouville.



L'Association qui réalise les rêves des enfants malades

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN

Distribution : Les agents communaux, les élus.